



MOUVEMENT DE L'EMPLOI DES MAÎTRES DU PREMIER DEGRE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES SOUS CONTRAT - RENTREE SCOLAIRE 2026

Destinataires : Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements d'enseignement privés du premier degré

Référence(s) : Code de l'éducation (L 442-5, L 914-1, R 914-4 à 45, R 914-49 à 52, R 914-75 à 77)

Dossier suivi par : Mme FOURREAUX - Tel : 04 42 93 96 02 – Mail : beatrice.fourreaux@ac-aix-marseille.fr

Informations générales :

- La présente circulaire a pour objet de rappeler les différentes phases du mouvement **des maîtres contractuels des établissements d'enseignement privés du 1^{er} degré sous contrat** pour la rentrée scolaire 2026 et de vous communiquer le calendrier des opérations.
- **Ne sont pas concernés** par la présente circulaire les maîtres souhaitant exercer dans les établissements sous contrat simple (ex : IME-ITEP-SESSAD) à la rentrée 2026 dans la mesure où l'autorité académique n'est pas employeur de ces maîtres (article R.914-53 du code de l'éducation)
- L'application «l. mouv-1DPr» est dédiée aux opérations de mouvement et permet aux enseignants, de déclarer leur intention de participer au mouvement de l'emploi, et de postuler sur les services qui seront publiés vacants ou susceptibles de le devenir.
- Les enseignants du 1^{er} degré souhaitant candidater sur un poste de l'enseignement spécialisé du 2nd degré devront se référer au Bulletin Académique à paraître précisant la procédure de nomination des maîtres dans les établissements privés du second degré.

I. Phase 1 : Les déclarations d'intention de participer au mouvement

Saisie des déclarations d'intention : 19/01/2026 au 07/02/2026

Cette démarche est individuelle et opérée exclusivement par saisie informatique sur l'application « I-mouv 1DPr » dont la connexion est possible sur la période ci-dessus à partir du site académique du rectorat (<http://www.ac-aix-marseille.fr>, rubrique «personnels», «carrière mobilité», «mouvement dans l'enseignement privé»).

La connexion à l'application se fait par l'identifiant et le mot de passe nécessaires à la connexion à la messagerie académique.

Le maître qui ignore son identifiant a la possibilité d'en prendre connaissance sur le site public : <https://messagerie.ac-aix-marseille.fr/>.

La connaissance de leur NUMEN est, pour ce faire, obligatoire. Il en est de même pour le mot de passe.

Les maîtres extérieurs à l'académie d'Aix-Marseille qui souhaitent intégrer l'un de ses départements se verront attribuer une adresse de messagerie provisoire. Ils devront par ailleurs adresser à l'adresse suivante ce.deep-gi1d@ac-aix-marseille.fr une « fiche de synthèse AGAPE » établie par le service gestionnaire dont ils relèvent actuellement. A défaut leur barème ne pourrait être calculé.

La déclaration d'intention concerne de manière **facultative** :

- Les maîtres désirant participer à un ou plusieurs mouvements départementaux organisés au sein de l'académie.

La déclaration d'intention concerne **obligatoirement** :

- Les maîtres titulaires d'un contrat définitif en perte de contrat
- Les maîtres en congé parental ou en disponibilité, dont le poste n'est plus protégé et qui souhaitent réintégrer
- Les maîtres en temps partiel sur autorisation ou à temps incomplet qui souhaitent augmenter leur quotité de service
- Les maîtres lauréats de concours en période probatoire
- Les maîtres extérieurs à l'académie d'Aix-Marseille qui souhaitent intégrer l'un de ses départements.

Les maîtres originaires d'Aix-Marseille sollicitant une affectation dans un département hors académie sont invités à se conformer aux instructions spécifiques aux académies postulées.

ATTENTION : tout maître de l'académie Aix-Marseille souhaitant participer au mouvement d'une autre académie doit en informer les services de la division des établissements d'enseignement privés à l'adresse suivante ce.deep-g1d@ac-aix-marseille.fr en joignant une copie de sa déclaration d'intention. A défaut il est précisé que l'autorité académique s'opposera au départ de l'académie d'Aix-Marseille

Les maîtres qui n'auront pas enregistré leur intention de participer selon les modalités techniques et le calendrier définis ci-dessus ne seront pas autorisés, dans la phase suivante, à formuler de vœux de mutation.

II. **Phase 2 : Recensement des postes vacants (PV) ou susceptibles de l'être (PSV)**

Recensement des PV et PSV : 10/02/2026 au 04/03/2026

A l'issue du recueil des déclarations d'intention de participer au mouvement, une liste des postes vacants (PV) et susceptibles de l'être (PSV) sera transmise par la DEEP aux chefs d'établissement sur l'adresse académique (ce.rne@ac-aix-marseille.fr) le **10 février 2026**. Il leur appartient de retourner la liste validée au service en mentionnant les modifications ou observations éventuelles pour le **04 mars 2026**.

Pour rappel les services **vacants** correspondent :

- Aux services nouvellement créés,
- Aux services actuellement occupés par des maîtres délégués nommés sur des emplois non protégés ou occupés par des professeurs des écoles ou instituteurs en contrat provisoire,
- Aux services devenus vacants consécutivement à une admission à la retraite, une démission, un décès, une résiliation de contrat, une disponibilité ou congé parental (non protégée),
- Aux fractions de service libérées par un maître ayant obtenu un temps partiel autorisé,
- Aux décharges de direction occupées par des maîtres délégués ou par des maîtres contractuels en contrat provisoire.
- Aux services ou fractions de service en poste ASH occupé par un maître délégué ou par un maître contractuel non détenteur du diplôme requis et non inscrit dans un parcours de certifications ASH (CAPPEI)

Pour rappel les services **susceptibles d'être vacants** correspondent aux déclarations d'intention des maîtres enregistrées par mes soins et extraites de l'application I-Mouv 1D Privé dont les modalités techniques et administratives sont précisées au chapitre précédent.

Afin de faciliter la déclaration par les chefs d'établissement des supports susceptibles d'être vacants, une copie de l'accusé de réception de la déclaration individuelle d'intention de participer au mouvement de l'emploi leur sera adressée par courrier électronique **exclusivement**, sur la messagerie institutionnelle de l'école au format : ce.rne@ac-aix-marseille.fr.

Les emplois vacants ou susceptibles d'être vacants sont, le cas échéant, déclarés avec la mention "réservés pour la direction de l'école". Le chef d'établissement devra mentionner l'obligation, pour les candidats, de posséder des qualifications particulières (A.S.H.) lorsqu'elles sont réglementairement nécessaires pour assurer l'enseignement.

Les services vacants ou susceptibles d'être vacants qui n'auraient pas été déclarés, ne pourront donner lieu à la nomination d'un maître. Cette disposition est d'application stricte.

Concernant l'affectation d'un maître contractuel dans les fonctions de chef d'établissement, la tutelle, la fédération ou l'association (selon le réseau) devra porter à la connaissance de la CCMI sa décision. Si la nomination intervient postérieurement à la réunion de la CCMI, la DEEP informera les membres de cette instance et procédera à une affectation à titre provisoire.

III. Phase 3 : La publication des postes

Publication des postes : 09/03/2026

La liste des services vacants ou susceptibles d'être vacants dans les écoles privées sous contrat d'association de chaque département est établie par le service.

Elle sera publiée sur le site internet de l'Académie et consultable par les candidats, le **9 mars 2026**.

Les chefs d'établissement sont vivement invités à télécharger et imprimer ce document aux fins d'affichage dans l'établissement placé sous leur responsabilité.

La liste fera apparaître des berceaux permettant d'accueillir les professeurs stagiaires issus des concours.

Les postes publiés susceptibles et vacants pourront être déclarés réservés « berceaux ». Ces postes seront alors pourvus par des professeurs stagiaires et auront vocation à être publiés vacants lors de la campagne mouvement de l'année suivante.

IV. Phase 4 : La saisine des candidatures

Saisie des candidatures : 10/03/2026 au 24/03/2026
--

Le mouvement de l'emploi est départemental. Le maître candidat à une mutation, a la possibilité de formuler de 1 à 8 vœux priorisés sur des postes publiés.

L'enseignant relevant d'une catégorie citée ci-dessous pourra formuler 2 vœux supplémentaires portant indifféremment sur tous les services (vacants ou susceptibles) d'un arrondissement préfectoral ou du territoire départemental :

- *Retour à l'emploi après disponibilité dans un autre département (priorité : 2)*
- *Mutation d'un autre département (priorité : 2)*
- *Lauréat d'un concours externe (priorité : 3)*
- *Lauréat d'un concours interne (priorité : 4)*
- *Bénéficiaire d'une mesure de résorption de l'emploi précaire ayant validé l'année de stage (priorité : 5).*

La saisie des vœux de mutation doit impérativement être opérée par le candidat dans l'application internet « imouv-1DPr ».

La période d'ouverture du serveur pour la saisie des vœux est fixée **du 10 au 24 mars 2026**.

Le candidat doit saisir dans l'application internet ses vœux par ordre préférentiel.

Pour le candidat qui a la possibilité d'élargir ses vœux à tous les services d'un territoire (arrondissements préfectoraux et/ou département), aucun vœu précis ne peut être formulé après un vœu large, territorial.

ATTENTION : Le maître qui souhaite conserver une partie de son service et postuler pour un complément de service dans son OU un autre établissement, doit OBLIGATOIREMENT demander en 1^{er} vœu, son propre poste puis compléter ses vœux sur le(s) complément(s) de service auxquels il se porte candidat

Ex : Un maître affecté dans l'école A à 50% souhaitant compléter son service dans les écoles A ou B saisira les vœux suivants :

- Vœu 1 : son poste actuel déclaré susceptible à l'école A (50%)
- Vœu 2 : le poste vacant ou susceptible à l'école A d'une quotité 25%
- Vœu 3 : le poste vacant ou susceptible à l'école B d'une quotité 50%

Dans cet exemple, les vœux du maître indiquent qu'il souhaite effectuer un service prioritairement dans l'école A à 75% (temps incomplet) ou à défaut en service partagé sur un temps plein dans les écoles A et B.

Il est également rappelé que les maîtres doivent prendre attache avec les établissements dans lesquels ils postulent et remettre aux chefs d'établissements concernés leur dossier de candidature complet y compris le formulaire "accusé de réception" (annexe 2). La candidature auprès du chef d'établissement peut se faire par tout moyen, y compris par courriel qui devra être adressée en copie à la DEEP (ce.deep-g1d@ac-aix-marseille.fr).

S'agissant des postes ASH, les maîtres du 1^{er} degré titulaires de l'option du CAEI, du CAPSAIS ou du CAPPEI (ex CAPA- SH) correspondant au poste vacant sollicité seront affectés à titre définitif.

ATTENTION : la date limite de renoncement au mouvement est fixée au 31/05/2026.

V. Phase 5 : Les propositions d'affectation

Réunion de la Commission Consultative Mixte Interdépartementale : 03/06/2026 et 01/07/2026

A l'issue de la phase de saisie des vœux, deux séances successives de la C.C.M.I. sont prévues :

- **Le 03/06/2026** la première commission étudiera les affectations des maîtres en priorités 1 et 2 au sens de l'article R914-77 du Code de l'éducation (A et BB)
- **Le 01/07/2026** la seconde commission portera sur d'éventuelles situations de maîtres priorité 2 (B) non traitées ainsi que sur le placement des lauréats de concours (externes et internes) ou bien encore sur les rangs de priorité suivants. Sera également abordé le placement des maîtres délégués en contrat à durée indéterminée (CDI).

A l'occasion de ses travaux, la C.C.M.I. est appelée à classer, en fonction de l'ordre de priorité indiqué ci-après, les candidatures qu'elle propose pour chaque service, sauf dans les cas où une seule candidature a été enregistrée. En cas d'égalité au sein d'un même ordre de priorité, les candidatures sont classées par ordre d'ancienneté des services d'enseignement, de direction ou de formation accomplis dans l'enseignement public ou dans des établissements d'enseignement privés sous contrat.

La candidature retenue lors des délibérations de la commission **pour chaque poste est transmise au chef d'établissement concerné qui dispose d'un délai de 15 jours pour faire connaître son avis sur cette candidature**. En l'absence de réponse, la candidature est réputée recueillir son accord.

Au vu de l'avis émis par la CCM, l'autorité académique notifie à chacun des chefs d'établissement la ou les candidatures qu'elle se propose de retenir pour pourvoir à chacun des services vacants dans l'établissement. En cas de pluralité de candidatures, celles-ci sont classées par l'autorité académique par ordre de priorité conformément aux textes ci-dessus. Si dans le délai précité, le Chef d'établissement fixe son choix sur un candidat de la liste transmise par mes soins en dérogeant à l'ordre de classement, il est tenu d'en expliciter les raisons par écrit.

Le Recteur procède à la nomination des maîtres dans les écoles dont les chefs d'établissement ont donné un avis favorable à la ou aux candidatures qui leur ont été soumises. Les maîtres ne peuvent, sauf motif légitime, refuser un service pour lequel ils se seraient portés candidats.

VI. Phase 6 : Opérations de fin de mouvement

Lauréats de concours

- **Les lauréats des concours externes**

Les lauréats de la session 2026 (CRPE), non titulaires d'un master MEEF, sont affectés sur les moyens réservés « berceaux » à cet effet et selon des modalités qui feront l'objet d'une information ultérieure. A noter que les titulaires d'un master MEEF effectueront un service à temps complet.

- **Les lauréats des concours internes**

Les lauréats de la session 2026 sont affectés sur les postes restés vacants à l'issue des opérations du mouvement, en qualité de stagiaires. Ils effectuent un service à temps complet.

- **Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)**

Les BOE seront affectés dans la limite des postes restés vacants à l'issue des opérations du mouvement et du placement des lauréats de concours. Ils effectuent un demi-service rémunéré à plein traitement et bénéficieront par ailleurs d'une formation et d'un tuteur.



Maîtres délégués en CDI et CDD

Aucun recrutement de maître délégué ne peut intervenir sans l'autorisation de l'autorité académique.

Les maîtres délégués en CDI (contrat à durée indéterminée) bénéficient d'une priorité de placement : aucun nouveau recrutement en CDD ne peut intervenir avant que la situation de ces derniers ne soit réglée.

Les maîtres en CDI sont placés exclusivement sur des postes demeurés vacants, ils n'ont pas de priorité de réaffectation sur les postes occupés pendant l'année scolaire 2025-2026. Leur placement, est à l'initiative de l'autorité académique. Ils peuvent, à titre exceptionnel, être proposés sur des congés et remplacements longs (CLM et/ou CLD).

Je vous prie de bien vouloir assurer la plus large diffusion de cette note auprès des personnels placés sous votre autorité.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

ANNEXE 1
Liste académique des écoles privées du premier degré sous contrat d'association avec l'Etat

N°RNE	NOM	NUMERO	TYPE	RUE	CODE POST	COMMUNE	COURRIEL	TELEPHONE
ALPES DE HAUTE PROVENCE								
0040159B	Ecole primaire privée Saint Joseph	5	place	Aimé Gassier	04400	BARCELONNETTE	ce.0040159B@ac-aix-marseille.fr	0492810791
0040166J	Ecole primaire privée catholique Sacré cœur	2	avenue	des Thermes	04000	DIGNE LES BAINS	ce.0040166J@ac-aix-marseille.fr	0492305860
0040167K	Ecole primaire privée Jeanne d'Arc		avenue	Saint Promasse	04300	FORCALQUIER	ce.0040167K@ac-aix-marseille.fr	0492750004
0040168L	Ecole primaire privée Saint Charles	13	boulevard	Casimir Pelloutier	04100	MANOSQUE	ce.0040168L@ac-aix-marseille.fr	0492707650
HAUTES ALPES								
0050453R	Ecole primaire privée Sainte Agnes	2	avenue	de Provence	05130	TALLARD	ce.0050453R@ac-aix-marseille.fr	0492540074
0050454S	Ecole primaire privée Carlhian Rippert	29	chemin	Vieux	05100	BRIANCON	ce.0050454S@ac-aix-marseille.fr	0492210256
0050457V	Ecole primaire privée Sainte Jeanne d'Arc	5	rue	David Martin	05000	GAP	Direction@ecole-stjeannedarc.fr	0492512264
0050458W	Ecole primaire privée Saint Coeur	1	place	LADOUCETTE	05000	GAP	ecolesaintcoeur.gap@free.fr	0492512024
0050592S	Ecole élémentaire privée Eourres			LEBOURG	05300	EOURRES	ce.0050592S@ac-aix-marseille.fr	0492652481
0050634M	ECOLE PRIMAIRE PRIVEE LA CALANDRETA	87	hameau	de Saint-Jean	05000	GAP	ce.0050634M@ac-aix-marseille.fr	0492249762
BOUCHES DU RHONE								
0131795F	Ecole primaire privée Saint Augustin		avenue	JEAN BART PROLONGEE	13470	CARNOUX EN PROVENCE	ce.0131795F@ac-aix-marseille.fr	0442737912
0131796G	Ecole primaire privée Chevreul-Blancarde	5	rue	Antoine Pons	13004	MARSEILLE	ce.0131796G@ac-aix-marseille.fr	0491491073
0131797H	Ecole primaire privée Notre-Dame du Sacré-Coeur	167	avenue	des Caillols	13012	MARSEILLE	ce.0131797H@ac-aix-marseille.fr	0977690478
0131798J	Ecole primaire privée Saint Joseph Madeleine	172	boulevard	de la Libération	13228	MARSEILLE CEDEX 04	ce.0131798J@ac-aix-marseille.fr	0496122138
0131799K	Ecole primaire privée Saint Mathieu	22	place	des Héros	13013	MARSEILLE	ce.0131799K@ac-aix-marseille.fr	0491070718
0131800L	Ecole primaire privée Notre-Dame Saint Théodore	46	rue	des Dominicaines	13001	MARSEILLE	ce.0131800L@ac-aix-marseille.fr	0491901090
0131801M	Ecole primaire privée Saint Michel	185	boulevard	Chave	13005	MARSEILLE	ce.0131801M@ac-aix-marseille.fr	0491429223
0131802N	Ecole primaire privée Sainte Marie	159	boulevard	de la Blancarde	13004	MARSEILLE	ce.0131802N@ac-aix-marseille.fr	0491185020
0131803P	Ecole primaire privée Sainte Thérèse d'Avila	47	boulevard	Dahdah	13004	MARSEILLE	ce.0131803P@ac-aix-marseille.fr	0491623579
0131804R	Ecole primaire privée Perrin Sainte Trinité	19	rue	Estelle BP 39	13020	MARSEILLE CEDEX 20	ce.0131804R@ac-aix-marseille.fr	0491543178
0131805S	Ecole primaire privée Yavné	44	boulevard	Barry	13013	MARSEILLE	ce.0131805S@ac-aix-marseille.fr	0491661477
0131808V	Ecole primaire privée Tour-Sainte	12	avenue	DE TOUR SAINTE STE MARTHE	13014	MARSEILLE	ce.0131808V@ac-aix-marseille.fr	0491215300
0131809W	Ecole primaire privée externat st françois d'assis	8	boulevard	Boyer	13003	MARSEILLE	secretariat.jeanedarc@gmail.com	0491642154
0131810X	Ecole primaire privée Saint Mauront	5	rue	des Industriels	13003	MARSEILLE	ce.0131810X@ac-aix-marseille.fr	0491625907
0131812Z	Ecole primaire privée Notre-Dame de La Major	31	montée	des Accoules	13002	MARSEILLE	ce.0131812Z@ac-aix-marseille.fr	0491902819
0131814B	Ecole primaire privée Notre-Dame de La Viste	111	chemin	Henri Beyle BP 12	13202	MARSEILLE CEDEX 02	ce.0131814B@ac-aix-marseille.fr	0491609057
0131818F	Ecole primaire privée Saint Joseph	61	boulevard	Viala	13015	MARSEILLE	ce.0131818F@ac-aix-marseille.fr	0491586140
0131851S	Ecole primaire privée Saint Louis	12	place	des Abattoirs	13015	MARSEILLE	ecole.stlouismariani@wanadoo.fr	0491600001
0131870M	Ecole primaire privée Sainte Thérèse de L'Enfant-J		boulevard	de Casablanca Saint-Antoine	13015	MARSEILLE	ce.0131870M@ac-aix-marseille.fr	0491512571
0131959J	Ecole primaire privée Vitagliano	5	rue	Antoine Pons	13004	MARSEILLE	accueil.vitagliano@apprentis-auteuil.org	0495080140
0131985M	Ecole primaire privée Sainte Anne	18	rue	Thieux	13008	MARSEILLE	ecole.ste.anne.callelongue@wanadoo.fr	0491710806
0132011R	Ecole primaire privée Saint Joseph	27	chemin	de la Nerthe	13016	MARSEILLE	ce.0132011R@ac-aix-marseille.fr	0491460355
0132012S	Ecole primaire privée Jeanne d Arc	53	boulevard	Carnot	13080	AIX EN PROVENCE	ce.0132012S@ac-aix-marseille.fr	0442384581
0132013T	Ecole primaire privée Saint Joseph	16	cours	Cours Saint Louis	13080	AIX EN PROVENCE	ce.0132013T@ac-aix-marseille.fr	0442230219
0132014U	Ecole primaire privée La Nativité	8	rue	Andreani	13090	AIX EN PROVENCE	ce.0132014U@ac-aix-marseille.fr	0442934570
0132015V	Ecole primaire privée Sainte Catherine de Sienne	20	rue	Mignet	13100	AIX EN PROVENCE	ce.0132015V@ac-aix-marseille.fr	0442234898
0132016W	Ecole primaire privée Sainte Geneviève	11	rue	DES ROBINIERS	13090	AIX EN PROVENCE	ce.0132016W@ac-aix-marseille.fr	0442200756
0132017X	Ecole primaire privée Sacré-Coeur	71	avenue	des Ecoles Militaires	13080	AIX EN PROVENCE	ce.0132017X@ac-aix-marseille.fr	0442384397
0132018Y	Ecole primaire privée Saint François d'Assise	813	chemin	des frères gris Luynes	13080	AIX EN PROVENCE	ce.0132018Y@ac-aix-marseille.fr	0442240284
0132021B	Ecole primaire privée Sainte Bernadette	5	rue	de l'Eglise	13080	AIX EN PROVENCE	ce.0132021B@ac-aix-marseille.fr	0442242270
0132023D	Ecole primaire privée Saint Joseph		quartier	la Garde Route de Trets	13120	GARDANNE	ce.0132023D@ac-aix-marseille.fr	0442584570
0132025F	Ecole primaire privée Sainte Marie		avenue	Marc SCUDO	13710	FUVEAU	ce.0132025F@ac-aix-marseille.fr	0442587466
0132026G	Ecole primaire privée Jeanne d'Arc	10	avenue	Frédéric Mistral	13410	LAMBESC	ce.0132026G@ac-aix-marseille.fr	0442571686
0132027H	Ecole primaire privée Saint-Vincent-de-Paul	9	rue	du Séminaire	13104	ARLES	e.saintvincent-arles@wanadoo.fr	0490960428
0132028J	Ecole primaire privée Saint Etienne		clos	GUINOT-QU DES PRECHEURS	13104	ARLES	ce.0132028J@ac-aix-marseille.fr	0490968385

N°RNE	NOM	NUMERO	TYPE	RUE	CODE POST	COMMUNE	COURRIEL	TELEPHONE
0132031M	Ecole primaire privée Sacré-Coeur	15	rue	du Logisson	13310	ST MARTIN DE CRAU	ce.0132031M@ac-aix-marseille.fr	0490472392
0132033P	Ecole primaire privée Saint Denys-Saint Joseph	66	avenue	du Général de Gaulle	13160	CHATEAURENARD	ce.0132033P@ac-aix-marseille.fr	049094605
0132034R	Ecole primaire privée Notre-Dame	2	chemin	des Ecoles	13570	BARBENTANE	direction@ecolenotredamebarbentane.fr	0757127148
0132035S	Ecole primaire privée Jeanne d'Arc		rue	Jeanne d'Arc	13690	GRAVESON	ce.0132035S@ac-aix-marseille.fr	0490957356
0132038V	Ecole élémentaire privée Provence	42	boulevard	Emile Sicard	13008	MARSEILLE	ce.0132038V@ac-aix-marseille.fr	0491772846
0132039W	Ecole primaire privée Jeanne d'Arc	43	rue	Jean Mermoz	13008	MARSEILLE	ce.0132039W@ac-aix-marseille.fr	0496101230
0132040X	Ecole primaire privée Notre-Dame de L'Huveaune	23	boulevard	Emile Sicard	13008	MARSEILLE	ce.0132040X@ac-aix-marseille.fr	0491779407
0132041Y	Ecole primaire privée Sainte Bernadette	33	avenue	Clôt Bey	13008	MARSEILLE	ce.0132041Y@ac-aix-marseille.fr	0491772385
0132042Z	Ecole primaire privée Saint Jean-Baptiste	14	rue	de la Gendarmerie	13009	MARSEILLE	ce.0132042Z@ac-aix-marseille.fr	0491402857
0132044B	Ecole primaire privée Pastre Grande Bastide	32	traverse	Pastré	13009	MARSEILLE	ce.0132044B@ac-aix-marseille.fr	0496190606
0132045C	Ecole primaire privée Sainte Marguerite	20	boulevard	Baude	13009	MARSEILLE	ce.0132045C@ac-aix-marseille.fr	0491750479
0132046D	Ecole primaire privée Sainte Marie	11	rue	Gabriel Fauré	13010	MARSEILLE	directrice@ecolestamarieestloup.fr	0491897403
0132047E	Ecole primaire privée Sainte Trinité	55	avenue	de Latte de Tassigny	13009	MARSEILLE	contact@sainte-trinite.fr	0491411198
0132055N	Ecole primaire privée Notre-Dame de La Jeunesse	61	avenue	Saint-Menet Château Régis	13011	MARSEILLE	ce.0132055N@ac-aix-marseille.fr	0491430332
0132060U	Ecole primaire privée Chevreul-Champavier	22	rue	Brochier	13005	MARSEILLE	ce.0132060U@ac-aix-marseille.fr	0496121200
0132061V	Ecole primaire privée Cours de la Bastide	50	rue	Lodi	13006	MARSEILLE	secretariat@courbastide.fr	0491486796
0132063X	Ecole primaire privée Notre-Dame de La Paix	55	rue	Saint Sébastien	13006	MARSEILLE	secretariat@ecolendlp.com	0491377816
0132064Y	Ecole primaire privée Saint Charles Camas	21	rue	du Camas	13005	MARSEILLE	ce.0132064Y@ac-aix-marseille.fr	0495081240
0132068C	Ecole primaire privée Notre-Dame	15	rue	Edouard Delanglade	13006	MARSEILLE	ce.0132068C@ac-aix-marseille.fr	0491377560
0132069D	Ecole primaire privée Endoume	22	boulevard	Bensa	13007	MARSEILLE	ecendoume@wanadoo.fr	0491527412
0132071F	Ecole primaire privée Notre-Dame de France	5	rue	Lacédémone	13294	MARSEILLE CEDEX 06	ecole@ndfrance.org	0491633578
0132074J	Ecole primaire protestante d'Endoume	29	avenue	David Dellepiane	13007	MARSEILLE	ce.0132074J@ac-aix-marseille.fr	0491526501
0132075K	Ecole primaire privée Saint Georges	6	rue	Capitaine Dessemond	13007	MARSEILLE	ce.0132075K@ac-aix-marseille.fr	0491527834
0132079P	Ecole élémentaire privée Lacordaire	7	boulevard	Lacordaire	13013	MARSEILLE	ce.0132079P@ac-aix-marseille.fr	0491122080
0132080R	Ecole primaire privée Sacré-Coeur	22	rue	Barthélémy	13001	MARSEILLE	ce.0132080R@ac-aix-marseille.fr	0491480592
0132081S	Ecole primaire privée Sévigné	1	avenue	DE SAINT JEROME	13202	MARSEILLE CEDEX 02	ce.0132081S@ac-aix-marseille.fr	0491662275
0132082T	Ecole primaire privée Saint Barnabé	2	rue	Léon Meisserel	13012	MARSEILLE	ce.0132082T@ac-aix-marseille.fr	0491496930
0132085W	Ecole primaire privée Saint Joseph	1	place	LAGNEL	13550	NOVES	ce.0132085W@ac-aix-marseille.fr	0490943897
0132086X	Ecole primaire privée Alpilles-Durance	2	boulevard	de verdun	13870	ROGNONAS	direction.ecole@alpilles-durance.org	0490948806
0132087Y	Ecole primaire privée Saint Martin	2	avenue	Louis Mistral	13210	ST REMY DE PROVENCE	ce.0132087Y@ac-aix-marseille.fr	0490920802
0132089A	Ecole primaire privée Notre-Dame Grâce-Saint Jose	24	avenue	Auguste Dailian	13910	MAILLANE	ogec.ndg@orange.fr	0490957420
0132091C	Ecole primaire privée Petit Castelet	467	chemin	du Petit Castelet	13150	TARASCON	ce.0132091C@ac-aix-marseille.fr	0490910151
0132092D	Ecole primaire privée Sainte Marthe		avenue	Alphonse Daudet	13150	TARASCON	ce.0132092D@ac-aix-marseille.fr	0490910348
0132093E	Ecole primaire privée Jeanne d'Arc		boulevard	Théodore Aubanel	13140	MIRAMAS	jeannedarc.miramas@orange.fr	0971531595
0132094F	Ecole primaire privée Sainte Marie	302	chemin	de Riquet	13400	AUBAGNE	ce.0132094F@ac-aix-marseille.fr	0413921000
0132096H	Ecole primaire privée Sainte Claire	41	rue	Victor Hugo	13260	CASSIS	contact@ecolesainteclaire.fr	0442017811
0132097J	Ecole primaire privée Sainte Anne	335	boulevard	de la République	13600	LA CIOTAT	ce.0132097J@ac-aix-marseille.fr	0486336586
0132099L	Ecole primaire privée Notre-Dame de Caderot		chemin	de Caderot Quart Autin	13130	BERRE L ETANG	ce.0132099L@ac-aix-marseille.fr	0442854282
0132102P	Ecole primaire privée Saint Louis		route	NAT 568	13180	GIGNAC LA NERTHE	ce.0132102P@ac-aix-marseille.fr	0442885122
0132103R	Ecole primaire privée Sainte Marie		avenue	Calderon	13700	MARIGNANE	ce.0132103R@ac-aix-marseille.fr	0442888990
0132105T	Ecole primaire privée Sainte Elisabeth	1	chemin	DES FRAISES GAVOTTE	13170	LES PENNES MIRABEAU	ce.0132105T@ac-aix-marseille.fr	0491513089
0132106U	Ecole primaire privée Saint Michel		rond-point	Rond Point de Pont Ro	13370	MALLEMORT	ce.0132106U@ac-aix-marseille.fr	0966937082
0132107V	Ecole primaire privée Sainte Madeleine	2	avenue	de Verdun	13440	CABANNES	ce.0132107V@ac-aix-marseille.fr	0490952185
0132108W	Ecole primaire privée Viala-Lacoste	76	avenue	Gaston Cabrier	13300	SALON DE PROVENCE	ce.0132108W@ac-aix-marseille.fr	0490566234
0132109X	Ecole primaire privée La Présentation		square	Jean XXIII	13300	SALON DE PROVENCE	ce.0132109X@ac-aix-marseille.fr	0490560816
0132110Y	Ecole primaire privée Jeanne d'Arc		route	Lançon	13330	PELISSANNE	jeanne.darc13330@orange.fr	0490551579
0132111Z	Ecole primaire privée Sainte Marie-Madeleine	24	place	Edmond Audran	13004	MARSEILLE	m.madeleine13@wanadoo.fr	0491493292
0132112A	Ecole primaire privée Henri Margalhan	11	chemin	du Four de Buze	13014	MARSEILLE	secretariat@margalhan.com	0491101840
0132919C	Ecole primaire privée Sacré-Cœur Roucas Blanc	244	chemin	du Roucas Blanc	13007	MARSEILLE	sacre.coeur.roucas@numericable.fr	0491526088
0132999P	école primaire privée Institution Franco-Hebraïque	13	boulevard	du Redon	13009	MARSEILLE	ce.0132999P@ac-aix-marseille.fr	0491752098
0133202K	Ecole primaire privée Beth Sepher Ami	47	rue	Saint Suffren	13006	MARSEILLE	ce.0133202K@ac-aix-marseille.fr	0496100850

N°RNE	NOM	NUMERO	TYPE	RUE	CODE POST	COMMUNE	COURRIEL	TELEPHONE
0133223H	Ecole primaire privée Louise de Marillac		route	d'Allauch Impasse Pont la Clue	13011	MARSEILLE	ce.0133223H@ac-aix-marseille.fr	0491431293
0133263B	Ecole primaire privée Hamaskaine	60	boulevard	Pinaté	13012	MARSEILLE	ce.0133263B@ac-aix-marseille.fr	0491937525
0133559Y	Ecole primaire privée ADES	77	rue	PIERRE DOIZE	13010	MARSEILLE	ecoleh.m@gmail.com	0491453334
0133660H	Ecole primaire privée Gan M.Mordekhai	112	boulevard	Barry	13013	MARSEILLE	ce.0133660H@ac-aix-marseille.fr	0491060209
0133811X	Ecole primaire privée GSBE	329	boulevard	Michelet	13009	MARSEILLE	administratif@bneielazar.fr	0491320520
0133936H	école primaire robert schuman	128	rue	PEYSSONNEL	13003	MARSEILLE	ce.0133936H@ac-aix-marseille.fr	0964449480
0133948W	ECOLE PRIMAIRE JUIVE D'AIX EN PROVENCE (EJAP)	5	rue	de Jérusalem	13080	AIX EN PROVENCE	ce.0133948W@ac-aix-marseille.fr	0442545680
0134129T	ECOLE PRIMAIRE PRIVEE - DOMAINE DU POSSIBLE		route	de la Volpelière	13104	ARLES	ce.0134129t@ac-aix-marseille.fr	0624019160

N°RNE	NOM	NUMERO	TYPE	RUE	CODE POST	COMMUNE	COURRIEL	TELEPHONE
VAUCLUSE								
0840538D	Ecole primaire privée Champfleury	88	avenue	de Tarascon	84000	AVIGNON	d.ecole@trinitaires84.org	0490164760
0840539E	ECOLE PRIMAIRE PRIVEE DU SOURIRE				84370	BEDARRIDES	ce.0840539E@ac-aix-marseille.fr	0490330219
0840542H	Ecole primaire privée ST ANDEOL		place	Saint Andéol	84850	CAMARET SUR AIGUES	ce.0840542H@ac-aix-marseille.fr	0490372559
0840545L	Ecole primaire privée Notre-Dame du Sacré-Coeur		boulevard	Gambetta	84350	COURTHEZON	ce.0840545L@ac-aix-marseille.fr	0490708429
0840547N	Ecole primaire privée Saint Joseph		avenue	Jean Jaurès	84210	PERNES LES FONTAINES	ce.0840547N@ac-aix-marseille.fr	0490613054
0840553V	Ecole primaire privée Marie Rivier	215	avenue	du Griffon	84700	SORGUES	direction.ecole.marie.rivier@wanadoo.fr	0490397071
0840555X	Ecole primaire privée St Jean Le Baptiste	20	rue	Jean XXIII	84600	VALREAS	ecolesaintgabriel@orange.fr	0490350328
0840556Y	Ecole primaire privée Notre-Dame	240	boulevard	Edouard Daladier	84100	ORANGE	ce.0840556Y@ac-aix-marseille.fr	0490341093
0840558A	Ecole élémentaire privée de Causans		hameau	de Causans	84150	JONQUIERES	ce.0840558A@ac-aix-marseille.fr	0490706165
0840563F	Ecole primaire privée Notre-Dame	28	boulevard	de la Libération	84150	JONQUIERES	ce.0840563F@ac-aix-marseille.fr	0490706117
0840613K	Ecole primaire privée La Nativité	5	rue	Captys	84100	ORANGE	ce.0840613K@ac-aix-marseille.fr	0490348803
0840614L	Ecole primaire privée Institution Notre-Dame	150	chemin	de Val Joannis	84120	PERTUIS	ce.0840614L@ac-aix-marseille.fr	0490074201
0840615M	Ecole primaire privée Pensionnat Saint Charles	197	cours	Carnot	84300	CAVAILLON	dir-primaire@stcharles84.org	0490780488
0840617P	Ecole primaire privée Notre-Dame du Bon Accueil	22	rue	du Commandant Pellegrin	84170	MONTEUX	ce.0840617P@ac-aix-marseille.fr	0490663118
0840621U	Ecole primaire privée Marie Pila	18	rue	des Marins	84200	CARPENTRAS	ce.0840621U@ac-aix-marseille.fr	0490631731
0840622V	Ecole primaire privée Sainte Marie		boulevard	Victor Hugo	84500	BOLLENE	ce.0840622V@ac-aix-marseille.fr	0490304498
0840623W	Ecole primaire privée Saint Sébastien		quartier	des Moulins	84190	BEAUMES DE VENISE	ecolesaintsebastien@orange.fr	0490650328
0840628B	Ecole primaire privée du Sacré-Coeur		boulevard	National	84400	APT	ce.0840628B@ac-aix-marseille.fr	0490742372
0840630D	Ecole primaire privée Charles de Foucauld	303	allée	de Cassagne	84130	LE PONTET	ce.0840630D@ac-aix-marseille.fr	0490311166
0840631E	Ecole primaire privée Saint Jean-Baptiste de La Sa		rue	Notre Dame des Sept Douleurs	84000	AVIGNON	ce.0840631E@ac-aix-marseille.fr	0490145656
0840634H	Ecole primaire privée Saint Joseph	8	rue	Marquis de Palun	84140	AVIGNON	ce.0840634H@ac-aix-marseille.fr	0490239124
0840635J	Ecole primaire privée Saint Laurent	7	rue	Reboutade	84800	L ISLE SUR LA SORGUE	ce.0840635J@ac-aix-marseille.fr	0490381488
0840636K	Ecole primaire privée Saint Charles		route	Nationale	84470	CHATEAUNEUF DE GADAGNE	ce.0840636K@ac-aix-marseille.fr	0490224322
0840637L	Ecole primaire privée Saint Joseph		avenue	de la Retanque	84450	ST SATURNIN LES AVIGNON	ce.0840637L@ac-aix-marseille.fr	0490224742
0840659K	Ecole primaire privée Saint Dominique		place	du 11 Novembre	84380	MAZAN	ecolestdominiquemazan@gmail.com	0490698423
0840686P	Ecole primaire privée Les Jardins		rue	DES JARDINS	84420	PIOLENC	ce.0840686P@ac-aix-marseille.fr	0490296061
0841004K	Ecole primaire privée La Calandreta		route	de Caderousse	84100	ORANGE	ce.0841004K@ac-aix-marseille.fr	0490349447
0841038X	Ecole primaire privée St Charles	855	rue	DU BON VENT	84140	AVIGNON	ce.0841038X@ac-aix-marseille.fr	0490822188

ANNEXE 2



**CANDIDATURE À UN SERVICE D'ENSEIGNEMENT
DANS UN ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
DU PREMIER DEGRÉ SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

NOM, Prénom du candidat :

N° du service demandé :

Dénomination de l'établissement :

N° R.N. E. de l'établissement :

Fait à, le

(signature du maître, candidat)

CADRE RÉSERVÉ AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Cachet de l'établissement

Date et signature du chef d'établissement

A, le

SITUATION ADMINISTRATIVE

au 01/09/2026

(à renseigner obligatoirement)

ETAT CIVIL : M MM MLLE

NOM : Prénom :

NOM de Jeune fille :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse et numéro de téléphone :

.....

Numéro INSEE :



SITUATION DU MAÎTRE au 01/09/2026

(à renseigner obligatoirement)

- 1) Maîtres titulaires d'un contrat définitif dont le service a été réduit ou supprimé
- 2) Maîtres titulaires d'un contrat définitif candidats à une mutation.
- 3) Lauréats des concours externes ayant validé leur année de formation.
- 4) Lauréats des concours internes ayant validé leur année de stage.
- 5) Bénéficiaires d'une mesure de résorption de l'emploi précaire ayant validé leur année

- Agrément définitif
- Agrément définitif avec une affectation à titre provisoire 2025-2026
- Agrément provisoire
- Contrat définitif
- Contrat définitif avec une affectation à titre provisoire 2025-2026
- Contrat provisoire

Etablissement d'affectation en 2025/2026 :

SERVICES PRECEDENTS (précisez la ville)	Du	Au	DUREE
A – Dans l'enseignement privé			
B – Enseignement à l'étranger (précisez « coopération » ou « contrat local »)			
C – Dans l'enseignement public			

PIÈCES à JOINDRE uniquement pour les maîtres souhaitant intégrer l'académie Aix-Marseille

Attestation d'ancienneté générale de service au 01/09/2025 ; copie AGS I-Professionnel ou fiche de synthèse AGAPE établie par la direction

Académique ou le rectorat d'origine

Copie des différents documents administratifs relatifs à votre carrière (contrats, arrêtés,...)

Copies des diplômes

Copie de la Carte Nationale d'identité.

ANNEXE 3

MOUVEMENT DES MAÎTRES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SAISIE DES INTENTIONS DE PARTICIPER AU MOUVEMENT ET SAISIE DES VŒUX SUR imouv-1DPr

La saisie des **intentions** de participer au mouvement se fait uniquement par l'application imouv-1DPr.
La connexion sur cette application est possible à partir du site académique (<http://www.ac-aix-marseille.fr>, rubrique «personnels», «carrière mobilité», «mouvement dans l'enseignement privé») durant

la période d'ouverture du serveur, à savoir du **19/01/2026 au 07/02/2026**

Pour vous connecter et accéder à l'application imouv-1DPr, vous devez vous conformer aux consignes suivantes :

→ En ce qui concerne **les maîtres de l'académie d'Aix-Marseille** :

- Vous munir de votre identifiant de la messagerie académique.
- Si vous ne connaissez pas vos identifiants et/ou votre mot de passe, vous avez la possibilité d'en prendre connaissance (ou de le régénérer) en vous connectant au site public :
<http://messagerie.ac-aix-marseille.fr/>

→ En ce qui concerne **les maîtres extérieurs à l'académie** d'Aix-Marseille souhaitant une affectation au sein d'un établissement privé sous contrat de l'académie :

- Vous munir de votre adresse de messagerie électronique personnelle ou institutionnelle activée dans votre académie actuelle et de votre NUMEN.

La saisie des **vœux** se fait uniquement par l'application imouv-1DPr. Il faut pour cela avoir préalablement déclaré son intention de participer au mouvement.

La connexion sur cette application est possible à partir du site académique durant la période d'ouverture du serveur pour cette phase, à savoir du **10 au 24/03/2026**

→ La procédure à suivre pour saisir ses voeux est identique à celle de la déclaration d'intention de participer au mouvement.

La liste complète des services vacants ou susceptibles d'être vacants dans les écoles privées sous contrat d'association de chaque département sera publiée sur le site internet de l'académie et consultable à partir du **9 mars 2026**

Cette liste sera également consultable par voie d'affichage dans les établissements scolaires.

Vous pouvez contacter le pôle académique de gestion des enseignants du 1^{er} degré par courriel à l'adresse :
ce.deep-gi1d@ac-aix-marseille.fr

pour signaler toutes difficultés techniques en notant dans l'objet ou le sujet : « IMOUV » suivi de votre nom et prénom, puis en précisant dans le corps du courriel votre demande. Il est conseillé de noter votre numéro de téléphone portable afin qu'un gestionnaire puisse vous contacter rapidement selon la nature du problème rencontré.